CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E24052** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2025**

ÉDITÉ LE **15/07/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1974
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2018
Capital : 94 824

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 1975 B 46

Siret : **302 236 617** **00031**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 114383 OE 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 000000141685731

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 000000141685731

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS PAROIELLE**

1556 ROUTE DE LYONS
76160 SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS

Téléphone : 02 35 33 25 17 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : info@paroielle.fr

Responsabilité légale :
VACARESSE YVES GÉRANT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	17/11/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.